

Coalition québécoise pour le contrôle du tabac

819, rue Roy Est, Montréal, Québec H2L 1E4; tél.: (514) 598-5533; téléc. : (514) 598-5283; coalition@cgct.qc.ca

et | L'Association pour les droits des non-fumeurs
Non-Smokers' Rights Association

(16 octobre 2002)

30, boul. St-Joseph Est, bureau 1018, Montréal, Québec H2T 1G9
Tél. (514) 843-3250 • Téléc. (514) 843-3562 • montreal@nsra-adnf.ca
Web: www.nsra-adnf.ca

La Contrebande de cigarettes dans les médias : Fausses alarmes générées par les dépanneurs



Au cours des dernières semaines, les associations de détaillants ont entrepris une campagne de relations publiques pour tenter de faire croire au public, aux médias et aux politiciens que la contrebande de cigarettes a repris de plus belle comme au début des années '90 et qu'elle provoquerait la faillite de nombreux petits dépanneurs. Entre autres, ces associations prétendent que :

[à cause de la contrebande,] « *des détaillants perdent de 25% à 30% de leurs ventes de tabac... Il y a plein de dépanneurs qui vont fermer. On s'en va vers une catastrophe.* »¹

-- Diane Héту, directrice des communications de
l'Association des détaillants en alimentation du Québec

[Nous avons] « *tenté de convaincre les gouvernements (de ne pas trop hausser les taxes), sans succès... La contrebande fait fléchir les ventes* »²

-- Alain Bouchard, président d'Alimentation Couche-Tard

¹ Diane Héту, « La contrebande de cigarettes fait craindre une 'catastrophe' chez les dépanneurs », *La Presse*, 23 septembre 2002.

² Alain Bouchard, président d'Alimentation Couche Tard, « Le président de Couche-Tard en veut à Ottawa et Québec », *La Presse*, 26 septembre 2002.

■ **Les associations de détaillants ont l'habitude de décrier chaque nouvelle mesure antitabac.** Il faut se rendre à l'évidence : les mesures de santé publique qui réduisent le tabagisme vont à l'encontre des intérêts commerciaux des détaillants vendant des produits du tabac. C'est la même chose pour les mesures pour restreindre la promotion aux points de vente : les détaillants reçoivent en moyenne plusieurs milliers de dollars pour les présentoirs et les murs promotionnels de paquets de cigarettes. Ce n'est pas pour rien qu'il y a des liens serrés entre l'industrie du tabac et les associations de détaillants. En effet, l'industrie du tabac finance l'Association des détaillants en alimentation.

Alors, tout comme l'industrie du tabac, les détaillants se sont vigoureusement opposés — aux nouveaux avertissements sur les paquets de cigarettes (« *Les détaillants craignent la faillite : les nouveaux paquets de cigarettes seraient trop repoussants* »³), aux restrictions (proposées) pour restreindre la promotion aux points de vente (« *Veux-on tuer les détaillants ?* »⁴), aux inspections et aux sanctions liées à l'interdiction de la vente de tabac aux mineurs (« *Le gouvernement arnaque les détaillants* »⁵) et, enfin, aux hausses des taxes.

LA PRESSE, 26 septembre 2002

Le président de Couche-Tard en veut à Ottawa et Québec

Laurier Cloutier

Le grand patron de Couche-Tard, Alain Bouchard, tombe à bras raccourcis sur Ottawa et Québec au sujet du tabac et de la bière, mais refuse tout commentaires sur Mario Dumont, le chef de l'ADO.

« Ce n'est pas la première fois que le gouvernement du Québec fait des imbécillités comme » avec la loi 100 qui va permettre aux restaurateurs (comme des pizzerias et les séries de livrer du vin et de la bière avec un repas, a déclaré hier M. Bouchard, président du conseil, président et chef de la direction d'Alimentation Couche-Tard.

Dans le cas de la hausse des taxes et de la renance de la contrebande du tabac, « Ottawa et les provinces ne nous ont pas écoutés. Mais on n'en est pas à leur première décision irresponsable » à ce sujet, a ajouté M. Bouchard en conférence de presse tenue après l'assemblée an-

« Ce n'est pas le Québec qui a tenté de convaincre les gouvernements (de ne pas trop hausser les taxes sur le tabac), sans succès. On leur a fait des courbes d'élasticité du taux de taxes au-delà desquelles les fumeurs se sentent abusés au point d'acheter leurs cigarettes en contrebande ». Rien n'y fit. « Québec n'a pas écouté, ni Ottawa. La contrebande fait fléchir les ventes mais son plein impact ne se fera sentir que dans un an. Ce n'est que le début maintenant. Couche-Tard fait de bonnes ventes avec deux marques de PME locales, Suprême et Bailys, à 45 \$ la cantouche », mais ça ne compense pas les ventes perdues à la contrebande, dit-il.

Pendant ce temps, Couche-Tard continue de croître dans le Midwest américain et d'afficher une performance hors pair (croissance annuelle composée de plus de 50 % depuis cinq ans) mais a rejeté, la semaine dernière, un autre projet d'acquisition ne respectant pas un de ses critères sur la rentabilité.

■ **Les détaillants ont eux-mêmes contribué à la contrebande.** Selon les documents internes de l'industrie du tabac, l'Association des détaillants en alimentation (ADA) aurait collaboré avec l'industrie du tabac dans la contrebande, afin de faire baisser les taxes sur le tabac. Par exemple, les commerçants se rencontraient dans les bureaux de l'ADA pour planifier la vente de cigarettes de contrebande, en présence d'un représentant de l'industrie du tabac⁶.

LA PRESSE, MONTRÉAL, MERCREDI 1^{er} DÉCEMBRE 1999

Les compagnies de tabac ont utilisé les commerçants pour faire baisser les taxes

André Noël

Les compagnies de tabac ont utilisé des groupes de commerçants pour faire baisser les taxes sur les cigarettes il y a cinq ans, montrent des documents d'Imperial Tobacco récemment découverts par Santé Canada en Grande-Bretagne.

Imperial Tobacco, filiale de la compagnie British American Tobacco (BAT), contrôle 70 % du marché canadien. Son usine, située à Montréal, fabrique les cigarettes Player's et Du Marrier. À la suite d'un jugement aux (ADA). « Si cette campagne échoue, elle aura au moins contribué à augmenter la connaissance du problème par la population et généré une couverture médiatique importante, surtout sur le sort des petits détaillants dont les préoccupations jouissent d'une grande sympathie parmi la population, selon un sondage fait par Imperial Tobacco Limited. »

Un article paru à la même époque dans le *Journal of American Medical Association* affirmait que les compagnies de tabac recourent systématiquement à d'autres groupes plus populaires qu'elles pour influencer l'opinion pu-

porter massivement des cigarettes aux États-Unis, sachant que celles-ci reviendraient au Canada par les réseaux de contrebande.

« Nous avons décidé de ne plus limiter nos exportations afin de regagner notre part du marché parmi les fumeurs canadiens, écrivait-il. Agir autrement mettrait en péril l'avenir de nos marques dans notre marché. Jusqu'à ce que le problème de la contrebande soit résolu, un volume croissant de nos ventes au Canada sera exporté, puis reviendra au pays par la voie de la contrebande afin d'être vendu ici. »

« M. Desrochers a dit qu'il

■ **Dans les années '90, c'est l'industrie qui alimentait la contrebande.** En effet, durant la première crise de la contrebande, c'était nulle autre que l'industrie canadienne du tabac qui avait produit et alimenté les réseaux de contrebande avec des milliards de cigarettes en les 'exportant' dans les entrepôts hors-taxes aux États-Unis. Pendant ce temps, le Conseil canadien des fabricants des produits du tabac (CCFPT) bernait les gouvernements en insistant que cette contrebande était le fruit du crime organisé.

³ Dennis Buechert, « Les détaillants craignent la faillite : les nouveaux paquets de cigarettes seraient trop repoussants », *Le Soleil*, 6 juin 2002.

⁴ Michel Gadbois, président-directeur général de l'Association des détaillants en alimentation du Québec, article d'opinion : « Veux-on tuer les détaillants ? », *La Presse*, 14 mai 1999.

⁵ Jean-François Cadieux, « Le gouvernement arnaque les détaillants », *La Tribune de Sherbrooke*, 22 août 2001.

⁶ André Noël, « Les compagnies de tabac ont utilisé les commerçants pour faire baisser les taxes », *La Presse*, 1 décembre, 1999.

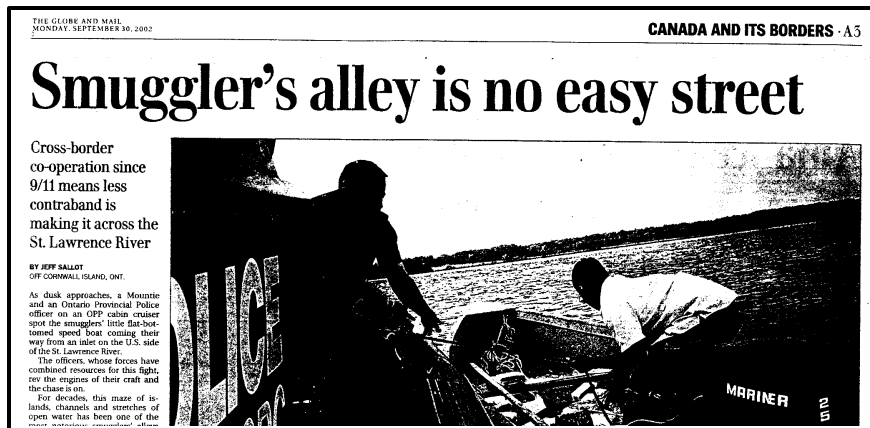
Les enquêtes menées par les autorités ont généré suffisamment de preuves pour convaincre le gouvernement fédéral d'entreprendre une poursuite contre JTI Macdonald et le CCFPT aux États-Unis sous la loi RICO (*Racketeer Influenced and Corrupt Organizations Act*) pour leur complicité dans le marché de la contrebande. Cette cause se retrouve actuellement devant la Cour suprême des États-Unis qui doit trancher sur la compétence des tribunaux américains à juger cette affaire.

■ **L'industrie n'est plus en mesure d'alimenter la contrebande.** Le gouvernement fédéral a introduit en avril 2001 une série de mesures pour les empêcher de le faire, dont une taxe à l'exportation non-remboursable de 35,00 \$ la cartouche de 200 cigarettes (ce qui rend la contrebande des cigarettes exportées tout à fait non-rentable). De plus, les risques de poursuite et les enquêtes qui se poursuivent sur le rôle joué par les compagnies de tabac dans la contrebande exercent un important effet dissuasif.

■ **Selon les reportages, les cigarettes saisies jusqu'à ce jour sont de productions autochtones.** À propos de cette production, Radio-Canada a récemment diffusé un reportage démontrant qu'elle provenait d'un petit entrepôt dissimulé derrière un garage. Or, il est absolument ridicule de penser que la production de ce genre de petites entreprises est en mesure de rivaliser avec celle des grosses compagnies de tabac canadiennes. Ceci étant dit, les autorités ne doivent pas permettre aux autochtones de venir miner, à quelque niveau que ce soit, une des plus importantes politiques de santé publique mise en place par les gouvernements fédéral et provincial.

■ **Il serait impossible de fournir la même quantité de tabac de contrebande.** Mais en écoutant les rapports alarmistes dans les médias, le public pourrait facilement être porté à croire que la résurgence de contrebande est comparable à celle des années '90. Cependant, sans la complicité de l'industrie, il est physiquement impossible pour les réserves autochtones de fournir même une petite fraction du même montant. Par exemple, en 1993 l'industrie canadienne du tabac a 'exporté' entre 13 et 20 milliards de cigarettes qui se sont par la suite retrouvées sur le marché noir au Canada, principalement au Québec et en Ontario⁷. Si on estime qu'un hors-bord transporte en moyenne 10 caisses de 10 000 cigarettes, cela nécessiterait 100 000 voyages, ou 300 voyages par nuit pendant 300 nuits. Et ce, sans parler du chargement et du déchargement des cargaisons pour remplir des camions et les transporter jusqu'aux points de vente, et tout cela sous la nouvelle

surveillance consolidée des agences policières américaine et canadienne⁸ ! La logistique à elle-seule serait faramineuse.



(« *L'allée des contrebandiers n'est pas une route facile.*

La coopération transfrontalière depuis 9/11 fait qu'il y a moins de contrebande qui traverse le Fleuve Saint-Laurent »)

■ **La baisse des ventes dans les dépanneurs découle de la réduction du tabagisme, pas de la contrebande.** Selon Santé Canada, la prévalence du tabagisme au Québec a chuté de 38% en 1994 à 24% en 2001. Cette baisse est due en grande partie à l'ensemble des mesures de réduction du tabagisme que les gouvernements provincial et fédéral ont implanté depuis les dernières années : les restrictions sur la promotion, l'interdiction de l'usage du tabac dans tous les lieux de travail, les nouveaux avertissements sur les

⁷ « Une recension des dommages : Les baisses de taxes sur les produits du tabac et la santé publique deans les années 1990 », rapport publié par l'Association pour les droit des non-fumeurs, la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, les Médecins pour un Canada sans fumée et la Société canadienne du cancer, octobre 1999

⁸ Jeff Sallot, « Smugglers alley is no easy street », Globe and Mail, 30 septembre 2002

paquets de cigarettes, le soutien financier pour les aides thérapeutiques à la cessation et l'augmentation progressive des taxes sur le tabac.

De plus, une partie de la baisse des ventes dans les dépanneurs pourrait être due au fait que de plus en plus de fumeurs achètent leurs cigarettes dans de grandes surfaces⁹ comme les supermarchés, qui vendent leurs paquets de cigarettes à des prix d'environ 1 \$ moins chers que les dépanneurs. Si les dépanneurs Couche-Tard croient que le prix des cigarettes est tellement élevé que « *les fumeurs se sentent abusés au point d'acheter leurs cigarettes en contrebande* »¹⁰, ils sont toujours libres de baisser leurs prix comme le font les grandes surfaces. (Il faudrait également noter que les dépanneurs ne disent rien quand c'est l'industrie qui augmente ses prix, ce qu'elle vient tout juste de faire ce 23 septembre – de 1.01 \$ la cartouche.)

En effet, le Gouvernement du Québec a encaissé 31 millions \$ de plus que prévu en taxes sur le tabac depuis la hausse des taxes de 9.09 \$ la cartouche en juin 2002, et ce, malgré une baisse de consommation de 11% liée au fardeau des taxes.¹¹ (Par définition, ces revenus proviennent de ventes légales—y compris les nouvelles cigarettes 'à rabais' de petites PME, les taxes s'appliquant autant sur la vente de celles-ci.)

LA PRESSE | MONTRÉAL | LUNDI 30 SEPTEMBRE 2002 | A3

ACTUALITÉS

| TAXE SUR LE TABAC |

Québec encaisse plus que prévu

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Le gouvernement Lanary est formel. Même si les propriétaires de dépanneurs poussent les hauts cris, il n'y a pas de recrudescence de la contrebande de cigarettes à la suite de la dernière hausse de taxe.

Les deux ordres de gouvernement décidaient alors ensemble d'une hausse draconienne des taxes, la cartouche de cigarette augmentant subitement de 9,09 \$ – 5 \$ de plus pour Québec et 3,50 \$ de plus pour Ottawa, plus 39 cents de TPS.

Subitement, le prix de la cartouche dépassait le niveau atteint au plus fort de la crise de la contrebande en février 1994 – un payait alors 47 \$ la cartouche en moyenne.

Dans l'ensemble, les recettes provenant du tabac ont augmenté, de façon surprenante, de 43% par rapport aux prévisions du budget de mars – avant la hausse draconienne de juin. On prévoyait alors que le tabac ferait entrer 752 millions de recettes en 2002-2003, la prévision portée à 937 millions il y a deux semaines.

Pour Québec, c'est cette stabilité des revenus tirés des produits du

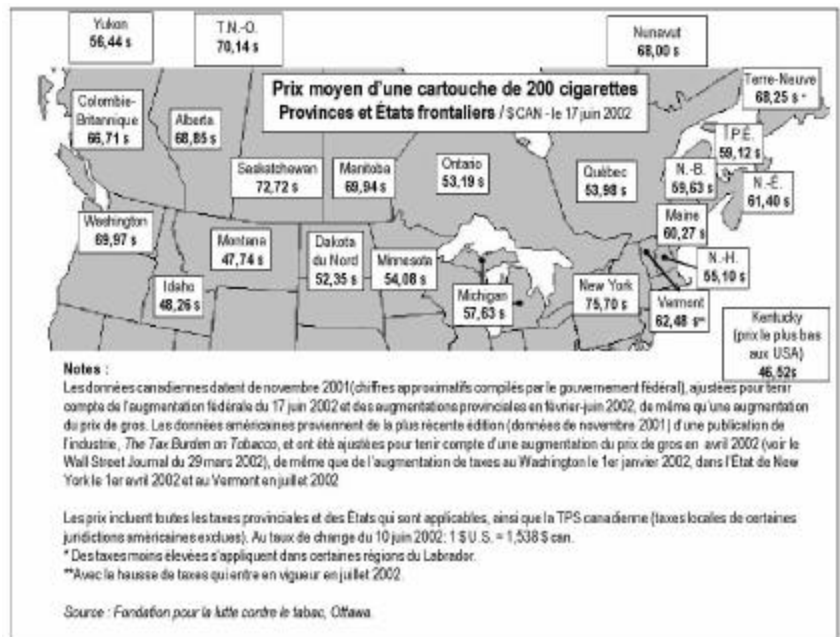
les manufacturiers avaient maintenu leurs ventes en alignant vers les États-Unis une proportion importante de leur production, sachant bien qu'elle traversait la frontière, exempte de taxes. Depuis, Ottawa impose au manufacturier toutes les taxes, qui sont remboursées par la suite, sur la marchandise vendue à l'étranger. Résultat net : il n'y a presque plus de cigarettes canadiennes vendues

qu'enfin, selon la logique du Québec, au lieu d'exporter de la contrebande (c'est-à-dire, du tabac) au Québec, ce sont maintenant les dépanneurs...
Pour les hauts fonctionnaires, la baisse des ventes de cigarettes dans les dépanneurs n'est pas compensée en nombre par le fait que de plus en plus de consommateurs achètent leurs cigarettes dans des grandes surfaces.

■ **Il n'y a pas de problèmes de contrebande dans les autres provinces... où le tabac est beaucoup plus cher.** Le Québec et l'Ontario détiennent toujours les prix les moins chers au Canada. L'écart entre le prix des cigarettes au Québec et la moyenne des prix en vigueur dans les autres provinces est de plus de 10 \$. Et pourtant, il n'y a aucune manifestation de contrebande dans ces provinces, incluant l'Ontario. Qu'est ce qui fait que c'est seulement au Québec que ce phénomène semble se manifester? C'est ça la question.

■ **Il faut augmenter les taxes davantage, pas les diminuer.**

L'augmentation des taxes est une des meilleures mesures de réduction du tabagisme, surtout auprès des jeunes. En plus, elle augmente simultanément les recettes gouvernementales et résulte dans des économies pour le système de santé à moyen et à long terme. Simplement pour rejoindre la moyenne canadienne, le Québec doit encore augmenter les taxes de 10 \$ la cartouche. Comme le dit la Banque Mondiale, « *si la contrebande constitue indéniablement un problème sérieux, ... ce n'est pas en réduisant les taxes ni en renonçant à les augmenter qu'il convient de réagir, mais en réprimant la criminalité* »¹².



⁹ Selon les fonctionnaires du Ministère des Finances du Québec, cité dans l'article de Denis Lessard, « Québec encaisse plus que prévu », *La Presse*, 30 septembre 2002.

¹⁰ Alain Bouchard, président d'Alimentation Couche Tard, « Le président de Couche-Tard en veut à Ottawa et Québec », *La Presse*, 26 septembre 2002.

¹¹ Denis Lessard, « Québec encaisse plus que prévu », *La Presse*, 30 septembre 2002.

¹² La Banque mondiale, « Le développement à l'Oeuvre ; Maîtriser l'épidémie ; L'État et les aspects économiques de la lutte contre le tabagisme », 1999.